

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École L'Arpège 2018-2019***

**Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le mercredi le 12 décembre 2018 à 17h00 à l'école L'Arpège**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Marie-Josée Lalonde, parent et présidente du conseil d'établissement  
Marie-Claude Landry, parent  
Karine Darveau, parent  
Myriam Jodoin, représentante du service de garde  
Marie-France Roy, enseignante  
François Lake-Héon, enseignant  
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Martine Picard, directrice

**Absents :**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h05**

Marie-Josée Lalonde accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde.

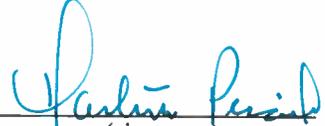
Il est proposé par **Marie-France Roy** et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout du point de la sortie à la résidence des personnes retraitées.

**CÉ #12-12-2018-01**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ #12-12-2018-02	<p><b>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 octobre 2018</b></p> <p>Nadine Boudreau propose l'adoption du procès-verbal du 17 octobre 2018.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
	<p><b>4. QUESTION DU PUBLIC</b> Aucun public</p>
CÉ #12-12-2018-03	<p><b>5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS</b></p> <p><b>5.1. Sortie au spectacle multi arts à l'école secondaire du Grand Coteau (Approbation)</b></p> <p>Mme Picard explique que l'école secondaire du Grand Coteau a invité nos jeunes de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> au spectacle multi arts présenté par les élèves de l'école secondaire du Grand Coteau vendredi le 15 décembre prochain en après-midi.</p> <p>Il est proposé par Marie-Claude Landry d'approuver la sortie à l'école secondaire du Grand Coteau pour voir le spectacle multi arts</p> <p><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>5.2. Photos scolaires</b> À la demande des membres du conseil d'établissement, le processus de sélection de la compagnie qui fera les photos scolaires se tiendra à notre prochaine rencontre</p> <p><b>5.3 Reddition de comptes attendues pour les mesures budgétaires dédiées et protégées</b></p> <p>Le conseil d'établissement doit confirmer par la voie d'une résolution que la commission scolaire a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 50 150.00\$</p> <p>Il est proposé par François Lake-Héon d'approuver la signature de la résolution qui sera transmis au ministère de l'éducation par le biais de collectinfo.</p>
CÉ #12-12-2018-04	<p><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>5.4 Création de la tâche de technopédagogue</b> Mme Picard explique que des montants ont été versés aux commissions scolaires pour la libération d'une enseignante pour jouer le rôle de technopédagogue dans chacune des écoles à raison de .5 jour /semaine ou encore 1 journée/ bi-mensuel. Monsieur François Lake-Héon jouera ce rôle pour l'école L'Arpège.</p>

	<p><b>6. CORRESPONDANCE</b> Réception d'une trousse éducative en provenance de l'Association du Mont Rougemont.</p>
	<p><b>7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une rencontre consultation a été tenue sur le calendrier scolaire</li> <li>• Une formation a été offerte portant sur les règles de régie interne</li> <li>• Présentation du PEVR</li> </ul>
	<p><b>8. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES</b></p> <p><b>8.1 Parole aux enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet environnement sur le compostage</li> <li>• Activité de patinage tenue par le 2<sup>e</sup> cycle</li> <li>• Activité I Saute pour le 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>• Activité offerte par le prof Dino aux 2<sup>e</sup> année</li> <li>• Spectacle de musique de Noël prévu la semaine prochaine</li> </ul> <p><b>8.2 Parole au service de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 journées pédagogiques du 22 et 23 novembre se sont avérées un franc succès. Une des activités s'est tenue au Gym Tonic (St-Jean-sur-le-Richelieu)</li> </ul> <p><b>8.3 Parole au personnel de soutien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Début des activités des As de la cour et des médiateurs sur la cour d'école. Ces activités sont organisées par notre psychoéducatrice.</li> </ul>
	<p><b>9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : Mercredi 7 février 2018 À 17H00</b></p>
CÉ #12-12-2017-05	<p><b>10. LEVÉE DE LA SÉANCE</b> Il est proposé par <b>Marie-Josée Lalonde</b> et résolu que la séance soit levée à 18h17</p> <p><b>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p> (signature) <b>Marie-Josée Lalonde, présidente</b></p> <p> (signature) <b>Martine Picard, directrice</b></p>